



reprise des cours au 2 Nov, hommage et attestation déplacement parent

publié le 02/11/2020

Copie pour information du message adressé sur Pronote.

Madame, monsieur, chers parents d'élèves.

Les conditions de rentrée du lundi 2 novembre seront bien particulières en raison de l'hommage national rendu au professeur M.Samuel Paty et en raison du nouveau protocole sanitaire :

► Concernant l'hommage à M.Paty (et contrairement à mon précédent message) les élèves seront accueillis dès 8h à leur descente du bus comme d'habitude.
Une minute de silence sera observée dans les classes à 11h et durant le mois de novembre une séquence pédagogique pourra être proposée aux élèves autour des Valeurs de la République, de la liberté d'expression et du rôle de l'École.
Notre communauté scolaire a été profondément choquée par cet assassinat Il est important de pouvoir partager et échanger avec les élèves autour des Valeurs de notre République.

► Le retour au confinement voit la mise en place d'un protocole sanitaire renforcé (voir pièce jointe le protocole national). Ce dernier sera progressivement mis en oeuvre tout au long de la semaine pour devenir définitif le lundi 9 novembre.

Les gestes barrières et le port du masque restent à l'identique.

Le principe "une classe = une salle" sera appliqué dès lundi matin (sauf pour certains enseignements comme les arts plastiques et l'éducation musicale). Les limitations de brassage concernent particulièrement les échanges inter niveaux.

Un sens de circulation sera défini dans les bâtiments.

Dans le restaurant scolaire les élèves déjeuneront par zone de niveau.

Les mesures liées à la désinfection des salles et à l'aération seront également renforcées.

Pour la semaine prochaine, toutes les activités de l'UNSS sont suspendues ainsi que les séances d'option (basket et foot), ainsi que la chorale et les clubs. Nous prendrons le temps de la réflexion avec les enseignants concernés pour voir ce qui est possible de faire dans le respect du protocole.

Nous finaliserons ce protocole renforcé adapté à notre collège dans le courant de la semaine prochaine et vous l'enverrons via pronote.

Sachez que si vous devez accompagner votre enfant au collège vous devez disposer d'un justificatif de déplacement ; vous en trouverez un en pièce jointe à compléter et également dans l'onglet Informations personnelles, document à télécharger, de l'espace parents de Pronote.

Le conseil de défense nationale a décrété le plan vigipirate "alerte attentat maximale". Nous devons tous être collectivement vigilants ; Aucun parent ne sera autorisé à entrer

dans l'établissement, ni à rapporter des affaires oubliées par son enfant.

Vos enfants, s'ils sont transportés par les bus, ne doivent pas rester dans La Jarrie en attendant leur bus (ils sont aussi soumis aux règles du confinement) ; soit vous pouvez venir les chercher à leur heure de sortie soit ils restent en étude et font leurs devoirs. Nous serons peut-être conduits à adapter certaines dispositions et réunions à venir ; nous vous tiendrons évidemment informés.

Voilà les dernières nouvelles qui sont, je vous le concède, peu réjouissantes. Nous restons à votre écoute et à celle de vos enfants ; ensemble, unis, nous allons continuer à avancer.

Merci de votre attention.

Bien cordialement

L'équipe de direction.

Documents joints



[modele_attestation_parents-college](#) (PDF de 202.9 ko)



[protocole-sanitaire---ann-e-scolaire-2020-2021-71258](#) (PDF de 1.1 Mo)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.